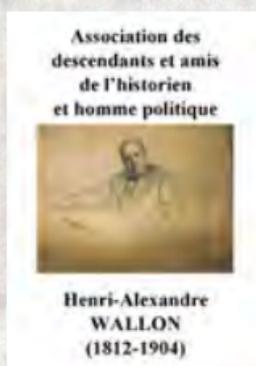


HENRI WALLON, UNE VOIX POUR LA REPUBLIQUE

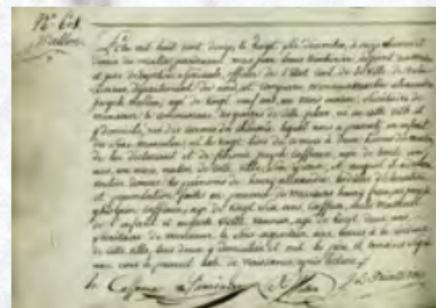


Jules Bastien-Lepage, Portrait d'Henri-Alexandre Wallon en 1875, huile sur toile, H 1,04 ; L 0,8. photo © RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Franck Raux.



Exposition organisée par Pierre Allorant, Walter Badier, Olivier Charbonnier et Jean-Marc Guislin, avec le soutien des archives municipales de Valenciennes et de la division des archives du Sénat.

1. LE PARCOURS D'UN MODÈRE



Acte de naissance. Archives municipales de Valenciennes.

26 décembre 1812
Naissance à Valenciennes (Nord)

1831
Entrée à l'École normale supérieure

1834
Agréé d'Histoire

1840
Maître de conférences à la Sorbonne

1847
Publication de l'Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité

1848
Secrétaire de la commission pour l'abolition
de l'esclavage

Représentant suppléant de la Guadeloupe à
l'Assemblée nationale

1864
Publication de la Vie de Jésus et son nouvel
historien

1875
Amendement sur l'élection du président de la
République

Ministre de l'Instruction publique, des Cultes
et des Beaux-Arts

Publication de Saint-Louis et son temps
Sénateur inamovible

13 novembre 1904
Décès à Paris



Profession de foi de mars 1849. Archives municipales
de Valenciennes.

1849
Député du Nord à l'Assemblée législative

1850
Professeur d'Histoire moderne à la Sorbonne
Membre de l'Académie des Inscriptions et
Belles-Lettres

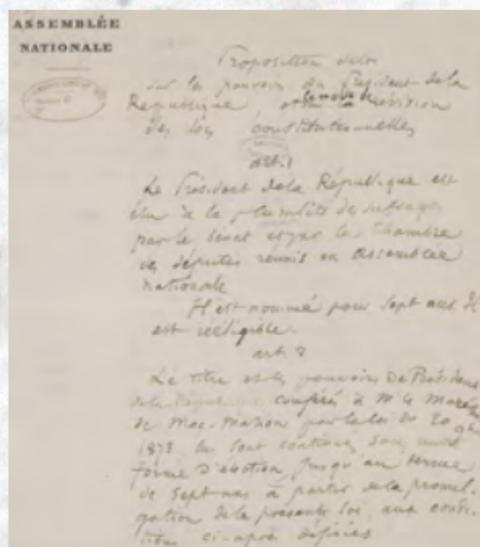
1860
Publication de Jeanne d'Arc

1871
Représentant du Nord à l'Assemblée nationale

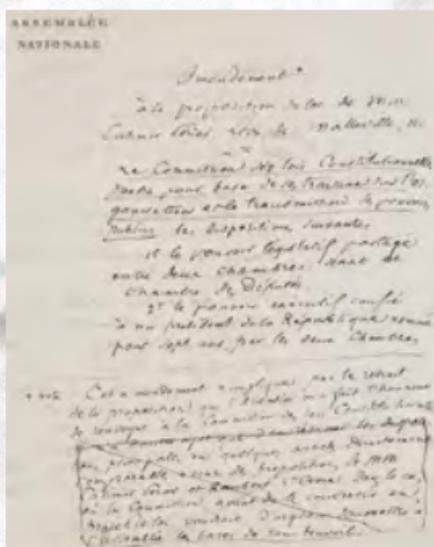
1877
Publication de l'Histoire du tribunal
révolutionnaire

2. LE REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Avec la chute du Second Empire et la proclamation de la Troisième République, Henri Wallon est élu représentant du Nord à l'Assemblée nationale en février 1871. Proche du groupe Centre droit, qui rassemble les modérés attachés à la défense de l'Église, il accepte la République à la condition qu'elle soit parlementaire et conservatrice. Le 30 janvier 1875, le vote de son célèbre amendement constitue le point de départ de l'adoption des lois constitutionnelles de 1875.



Manuscrit de la proposition de loi déposée en 1874 par Wallon (Archives nationales).



Manuscrit de l'amendement Wallon (Archives nationales).

En 1874, Henri Wallon dépose une proposition de loi en huit articles définissant l'organisation des pouvoirs publics au sein de la République. Les termes de l'article 1 sont ceux de l'amendement présenté le 30 janvier 1875 : « Le Président de la République est élu à la pluralité des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. »



Dessin d'Alfred Le Petit, Le Charivari, 9 février 1875. Le 30 janvier 1875, l'amendement Wallon est adopté à une voix de majorité (353 voix contre 352). Ce résultat est obtenu grâce au ralliement d'une partie de la droite. En présentant de manière impersonnelle et non provisoire le président de la République, l'amendement détermine le caractère républicain du régime. Dans ce portrait-charge, Alfred Le Petit souligne l'importance historique du vote malgré le faible écart de voix.



Dessin d'Alfred Le Petit, Le Grelot, 28 février 1875. Henri Wallon est ici représenté en protecteur de la République, enchaîné à un rocher. Un monstre est chassé par l'élu du Nord équipé de pieds ailés et brandissant la Constitution en guise de bâton.



Dessin de Grossi ou Guossi, Il Popagallo, 28 février 1875. Cette caricature, parue dans une revue de Bologne, met en évidence les enjeux du vote de l'amendement. Wallon juché sur la crête du coq français tente de le faire avancer à l'aide d'une galette, sur laquelle est écrit en italien « Loi Wallon ». L'animal est freiné par Mac Mahon qui le dirige et par des bonapartistes et monarchistes qui tentent de le bloquer.

3. LE « PÈRE DE LA RÉPUBLIQUE »

Dans les semaines qui suivent le vote de l'amendement Wallon, une majorité plus nette en faveur de la République se constitue si bien qu'en juillet 1875 les trois lois constitutionnelles sont votées :

- la loi du 24 février sur l'organisation du Sénat,
- la loi du 25 février sur l'organisation des pouvoirs publics,
- et la loi du 16 juillet sur les rapports entre les pouvoirs publics.

Fruit d'un large rassemblement dépassant le camp républicain, le dispositif institutionnel mêle les traditions républicaines et orléanistes. Pour ses contemporains, Wallon devient le « Père de la constitution », voire le « Père de la République ».



Dans ce portrait-charge, paru dans le journal satirique L'Eclipse, le dessinateur André Gill représente l'austère Henri Wallon, sortant des nuées, brandissant le « bébé Constitution », coiffé d'un bonnet phrygien et d'une couronne de laurier. En bas de l'image, une poignée de main entre un travailleur manuel et un bourgeois scelle l'union de la société française autour de la République, régime proclamé en 1870 et véritablement installé en 1875.

Dessin de Gill, L'Eclipse, 6 mars 1875



Dessin de Cham, Le Charivari, 7 mars 1875.



Dessin de Cham, Le Charivari, 13 mars 1875.

Ces deux caricatures ont été publiées dans Le Charivari, célèbre journal satirique fondé en 1832 par Charles Philippon. Elles sont l'œuvre de Cham (pseudonyme d'Amédée de Noé) qui y collabore pendant trente-six ans. Dans ces deux caricatures de mars 1875, Cham réunit Henri Wallon et sa fille la République. Celle-ci, reconnaissante, remet un portefeuille ministériel au « Père de la Constitution », ému par cette « marque d'affection ». Brillant universitaire et membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, Wallon accède le 10 mars 1875 au ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.

4. HENRI WALLON MINISTRE

Après le vote des premières lois constitutionnelles de février 1875, les gouvernements qui se succèdent, dirigés par les modérés Buffet et Dufaure, reflètent la « conjonction des centres ». Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts de mars 1875 à mars 1876, Henri Wallon contribue à mettre un terme au monopole d'État dans l'enseignement supérieur.



Le ministère de 1875.

Le président de la République Mac Mahon appelle en mars 1875 à la vice-présidence du Conseil l'orléaniste Buffet. Les tensions apparaissent immédiatement entre ce dernier, défenseur d'une politique « nettement conservatrice », et les membres du Centre gauche (Jules Dufaure, Agénor Bardoux et Léon Say), partisans d'une ligne républicaine. La loi Wallon du 12 juillet 1875 met fin au monopole d'État dans l'enseignement supérieur. Son article 5 offre la possibilité aux établissements d'enseignement supérieur de prendre le nom d'« universités libres » s'ils réunissent trois facultés. Les républicains reprochent à Henri Wallon d'avoir cédé aux pressions du parti clérical, notamment celles de Mgr. Dupanloup.



Dessin de Cham, *Le Charivari*, 29 mars 1875.

Dans ces deux dessins, Cham représente le nouveau ministre s'occupant de sa fille, la République encore jeune et frêle. Le caricaturiste met ainsi en évidence l'enjeu que représentent dans les débuts de la Troisième République l'instruction et l'éducation des jeunes générations, et particulièrement des filles, dans la perspective de l'enracinement du nouveau régime.



Dessin de Cham, *Le Charivari*, 26 avril 1875.

5. HENRI WALLON SÉNATEUR

Henri Wallon est élu sénateur inamovible en 1875 et le demeure près de trois décennies, jusqu'à son décès en 1904.



"Les 75 sénateurs inamovibles". Dessin de Bocourt, *Le Monde illustré*, 1er janvier 1876.

Alors qu'il avait obtenu l'institution des sénateurs inamovibles, Henri Wallon est difficilement élu le 18 décembre 1875 en raison de la double hostilité des monarchistes envers son amendement et des républicains du fait de son soutien au ministère Buffet.



Dessin de B. Moloch, *Le Monde Nouveau*, n° 56 du 23 février au 1er mars 1896.

Lors de la séance du 14 janvier 1896, Henri Wallon prend pour la première fois la parole en tant que doyen d'âge. Il exprime le souhait d'un fonctionnement harmonieux de la Constitution et prononce l'éloge de ses collègues disparus. Dans cette caricature, Alphonse Hector Colomb dit B. Moloch le représente en vieillard impotent et vindicatif.



"Henri Wallon, doyen d'âge au Sénat". Dessin de Noël Dorville en 1902.

Henri Wallon est à nouveau doyen d'âge à 90 ans, en 1902. Encore très actif, il se montre hostile à l'abrogation de la loi du 12 juillet 1875 sur l'enseignement supérieur.

Le caricaturiste Noël Dorville participe à *L'Assiette au beurre*.

6. HENRI WALLON ET LES PARLEMENTAIRES : LES GAUCHES

L'année 1875 constitue pour Henri Wallon un tournant dans sa vie politique car l'adoption de son amendement classe désormais le député valenciennois au centre gauche. Pour autant, ses convictions catholiques et son attachement à une république conservatrice lui valent une certaine méfiance de la part des figures de la gauche parlementaire.



Dessin de Gill, *Les hommes d'aujourd'hui*, n° 5, 1878.

Le soutien du « lutteur » Léon Gambetta a été prépondérant dans l'adoption de l'amendement Wallon. Son appel dans *La République française* pour sauver la patrie de la Réaction la veille du vote entraîne les gauches à soutenir ostensiblement un ancien orléaniste. Dans les mois qui suivent, Gambetta mit tout son poids pour obtenir de Wallon une concession sur la question des sénateurs inamovibles. Wallon trouve un compromis : l'Assemblée nationale nommera les 75 inamovibles.



Dessin de Gill, *Les hommes d'aujourd'hui*, n° 36, 1878.

Jules Ferry est l'un des opposants les plus virulents au texte de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur (juillet 1875) défendu par Henri Wallon. La discussion de cette loi « de restauration catholique » est l'occasion pour Ferry de défendre sa vision de la laïcité. Il obtient du ministre la prépondérance de l'Université publique, notamment dans la délivrance du baccalauréat et surtout s'impose comme le promoteur de la laïcité dans l'enseignement.



Dessin de Gill, *Les hommes d'aujourd'hui*, n° 53, 1878.

Proche de Jules Guesde, Alfred Naquet est représentant du Vaucluse en 1871. Hostile au Sénat, il devient membre de la Chambre haute en 1883 et réclame la révision des lois constitutionnelles. Mais ce sont ses prises de position en faveur du divorce qui heurtent la sensibilité catholique du sénateur Wallon. La conversion de Naquet au boulangisme parachève son opposition à la République bourgeoise.



Dessin de Gill, *Les hommes d'aujourd'hui*, n° 30, 1878.

Clemenceau n'acquiert une renommée nationale qu'après son élection à la députation en 1876. Adversaire radical des institutions de la présidence de la République et du Sénat, il incarne par son verbe et sa propension aux duels, l'antithèse du modéré Henri Wallon.

7. HENRI WALLON ET LES PARLEMENTAIRES : LE CENTRE

La nomination du parlementaire valenciennois au sein du cabinet Buffet enraine Henri Wallon au centre de l'échiquier politique.



Dessin de Gill, *L'Eclipse*, 22 septembre 1872.

Le dessinateur Gill estime que le « Libérateur du territoire » incarne la confluence des familles politiques orléaniste (le blanc) et républicaine (le rouge). Ce dosage est à l'origine d'une cuvée politique nouvelle : les centres.

Henri Wallon est sans doute l'un des « millésimes » qui s'impose en 1875.



Dessin d'Alfred Le Petit, *Le Grelot*, 20 avril 1873.

Dans cette « trière » républicaine affrontant les flots déchainés, Adolphe Thiers tient la barre d'un gouvernement de personnalités essentiellement du centre. On y reconnaît entre autres Léon Say, Jules Simon et Jules Dufaure. Ce dernier est le premier à porter le titre de président du Conseil en 1876. Il accompagne Henri Wallon dans son engagement prudent en faveur de la République.



Dessin de Gill, *Les hommes d'aujourd'hui*, n° 5, 1878.

Collaborateur à la Revue de droit français et étranger fondée par Edouard de Laboulaye, Agénor Bardoux est sous-secrétaire d'Etat à la Justice sous la direction de Jules Dufaure. Puis il poursuit la politique de Wallon en tant que ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-arts de décembre 1877 à janvier 1879. Valéry Giscard d'Estaing, autre figure du centre droit, est son arrière-petit-fils.



Dessin de Gill, *L'Eclipse*, 22 septembre 1872.

Devenu député en 1876, Auguste Casimir-Perier n'a pas l'occasion de voter l'amendement Wallon. Toutefois, il signe le manifeste des 363 et rejoint le Centre gauche.

8. HENRI WALLON ET LES PARLEMENTAIRES : LES DROITES

Face aux vellétés de Restauration, les républicains bénéficient de la division de leurs adversaires. Au sein de ces derniers, quelques personnalités luttent toutefois avec détermination contre l'amendement Wallon.



Dessin d'Alfred Le Petit, *Le Grelot*, 9 février 1873.

Alfred Le Petit souligne les tentatives désespérées des parlementaires pour unir les orléanistes et les légitimistes. Cette fusion avortée autour du choix du drapeau (tricolore ou blanc) aboutit au compromis du 20 novembre 1873 qui fixe la durée du mandat du président Mac Mahon à sept ans. La loi constitutionnelle du 25 février 1875, contenant l'amendement Wallon, ne remet pas en cause le septennat.



Dessin de Gill, *L'Eclipse*, 20 octobre 1872.

André Gill « épingle » au propre et au figuré les aspirations des bonapartistes, représentés par la couronne impériale, les abeilles sur le manteau mais aussi et surtout les moustaches et les bottes du « colonel Ratapoil », incarnation de Louis-Napoléon Bonaparte selon Daumier.



Dessin d'Alfred Le Petit, *Le Grelot*, 14 février 1875.



Dessin d'Alfred Le Petit, *Le Grelot*, 11 avril 1875.

Ces deux caricatures illustrent la reconstitution des droites à l'issue du vote des lois constitutionnelles. D'un côté les légitimistes et les orléanistes sont au chevet d'une monarchie agonisante tandis que les bonapartistes, déjà en arrière-plan, pleurent leurs espoirs déçus. De l'autre côté, M. Prudhomme, type du bourgeois conformiste, regarde la capitale depuis la route de Versailles et prédit « l'enfer » du retour de l'Assemblée à Paris.

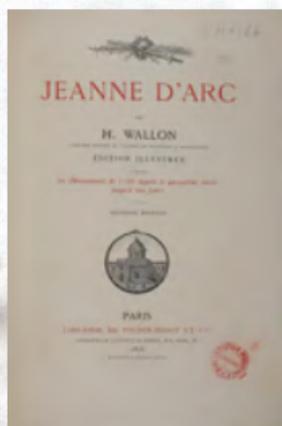
9. HENRI WALLON PROFESSEUR ET HISTORIEN

Henri Wallon accomplit une œuvre universitaire et une carrière académique. Auteur de manuels scolaires d'histoire, il se passionne pour l'abolition de l'esclavage et consacre ses recherches à Jeanne d'Arc, à Saint-Louis, à la vie de Jésus ainsi qu'à la Révolution française. Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Henri Wallon est aussi président du conseil de l'Institut Pasteur.



Henri Wallon en tenue d'académicien.

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il en devient Secrétaire perpétuel en 1873 écartant Edouard de Laboulaye. Il y publie de nombreux articles d'érudition et notices biographiques, mais échoue à se faire élire à l'Académie française.



Saint-Louis et son temps. Paris, Hachette, 1876 (2de éd.). Médiathèque d'Orléans, E19034.

Dans cet ouvrage dont la 1ère édition est publiée en 1875, Wallon s'attache à retracer la personnalité du "saint roi" et à le replacer dans le contexte de son époque. De nombreuses critiques lui reprochent d'avoir trop négligé le roi pour mieux privilégier le saint. Comme pour Jeanne d'Arc, l'auteur multiplie les éditions, avec une version luxueusement illustrée chez Mame et un tiré à part de 18 pages sur "la grandeur de la France au XIIIe s.", sa contribution à un ouvrage collectif : L'Eglise et la patrie française.



Jeanne d'Arc. Edition illustrée d'après les monuments de l'art depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, Firmin Didot, 1876. Médiathèque d'Orléans, H1264.

Wallon trouve en Jeanne d'Arc un sujet idéal, à la jonction du récit national et de l'épopée religieuse. Il y affirme dès 1860 que la Pucelle d'Orléans est une sainte que l'Eglise catholique canonisera rapidement. Tout à l'inverse de l'édition abrégée, cette édition de luxe comporte de nombreuses chromos et gravures.

En novembre 1875, Wallon se rend à Orléans devant une assemblée réunie par l'évêque Dupanloup dans le but d'accélérer la canonisation de Jeanne d'Arc, qui n'interviendra qu'au lendemain de la Grande Guerre, en 1920.

10. POSTERITE D'HENRI WALLON : TRACES LOCALES ET EMPREINTES NATIONALES

Associé principalement à l'amendement fondateur de la Troisième République, la mémoire d'Henri Wallon souffre du large oubli des régimes parlementaires. Les traces de sa mémoire sont restées plus vives dans sa terre natale et d'élection du Nord, principalement à Valenciennes où les hommages ont précédé sa disparition.



Carte postale du lycée Henri Wallon. Bibliothèque municipale de Valenciennes. Reconstitué à partir de 1910 suite à l'incendie de l'ancien bâtiment du XVIIIe siècle, le lycée de Valenciennes prend le nom d'Henri Wallon en 1913.



L'hommage du président du Sénat en 1975 à Valenciennes.

A la faveur des manifestations commémorant le Centenaire de la Troisième République, Alain Poher, deuxième personnage de l'Etat, vient en 1975 à Valenciennes rendre hommage au "père de l'amendement".



*Image Timbre : Timbre du centenaire de la mort d'Henri Wallon (1812-1904), historien et homme politique, 2004. Timbre dessiné par Jean-Paul Véret-Lemarinier, d'ap. photo Kharbine Tapabor © Musée de La Poste, Paris / La Poste 2019.

B L'enracinement des valeurs républicaines

Précéder dans l'urgence et la confusion, la 3^e République connaît des débuts difficiles. La France est divisée entre les grandes villes qui soutiennent la République et les provinces qui souhaitent qu'un roi revienne au pouvoir. Les tentatives de retour à la monarchie sont nombreuses, mais elles s'échouent peu à peu car les monarchistes ne parviennent pas à se mettre d'accord entre eux. En 1875, une nouvelle constitution est adoptée, qui organise le pouvoir entre le président de la République et le Parlement élu par les citoyens. Les républicains remportent les élections législatives de 1876. Dans les années qui suivent, ils proclament de grandes lois qui instaurent durablement les valeurs républicaines : la liberté de la presse, la liberté de réunion et la liberté syndicale sont garanties.

1 **La République**
 La République est proclamée le 4 septembre 1870. Le président de la République est élu pour sept ans. Le Parlement est élu pour quatre ans.

2 **La répartition des pouvoirs**
 La République est une démocratie représentative.
 • Qui est le président de la République ?
 • Qui est le président de la République ?

3 **La Constitution de 1875**
 André Gide, *Après l'élection présidentielle de la Constitution républicaine* (1875).
 • Que signifie le fait d'être élu ?
 • Pourquoi voter choisir un député pour représenter la 3^e République ?

4 **L'évolution des résultats aux élections législatives entre 1871 et 1876**
 • Quel parti remporte les élections de 1871 et 1876 ?
 • Quelle est la force politique dominante au début des républicains et des monarchistes ?

5 **Le Constitution de 1875**
 André Gide, *Après l'élection présidentielle de la Constitution républicaine* (1875).
 • Que signifie le fait d'être élu ?
 • Pourquoi voter choisir un député pour représenter la 3^e République ?

Je retiens
 La naissance de la 3^e République est marquée par des crises très importantes. Malgré la chute de l'Empire en 1870, le général Cavaignac est réélu à la présidence de la République lors de la Commune de Paris. En 1876, les républicains remportent les élections législatives. La République peut s'installer durablement.

Lexique
Élections législatives : élections des représentants à la chambre des députés.
Liberté syndicale : droit de constituer à un syndicat, c'est-à-dire à un groupe de travailleurs qui défend ses intérêts professionnels.

25

Bien que victime d'un effacement mémoriel, Henri Wallon demeure présent dans le récit scolaire de l'installation de la Troisième République et lors d'opérations plus ponctuelles, comme la mise en circulation d'un timbre en 2004 à l'occasion du centenaire de sa mort. Cet oubli mémoriel relatif se double d'une confusion fréquente entre son action et celle de son petit-fils, le psychologue Henri Wallon (1879-1962), auteur du plan Langevin-Wallon. Depuis une quinzaine d'années, se manifeste un regain d'intérêt de la part d'historiens qui tentent d'appréhender son action sur la longue durée, au-delà de son célèbre amendement.